

## Travaux des Aménagements Paysagers

### LIEU DE formation



### Site de Nérac

Route de Francescas -  
47600 NÉRAC  
Tél. 05 53 65 17 53  
E-mail :  
cfa.nerac@educagri.fr



### LES objectifs

Acquérir :

- Des connaissances sur les travaux d'entretien d'un espace paysager :
  - Réaliser des opérations d'entretien (gazons, végétaux, éléments inertes)
  - Utilisation et entretien des matériels nécessaires pour ces travaux
  - Gestion des déchets
- Des connaissances sur la préparation et réalisation d'un chantier de création :
  - Réalisation de travaux de préparation du sol
  - Réalisation de plantations
  - Réalisation d'engazonnement
  - Réalisation de pose dallages et autres éléments inertes
  - Installation et maintenance réseau arrosage
- Des connaissances sur l'utilisation et l'entretien des matériels roulants et équipements :
  - Utilisation du matériel en sécurité (attestation valant CACES)
  - Utilisation et entretien de l'outillage de base en jardins espaces verts

### L'alternance

Formation sur 1 an

- 13 semaines par an au CFA soit 455H
- 34 semaines par an en entreprise
- 5 semaines de congés payés

### L'examen

- 100 % en unités capitalisables
- 6 épreuves de pratique explicitée



### DÉBOUCHÉS



Ouvrier qualifié en travaux d'aménagements paysagers exerçant dans les entreprises de travaux paysagers (privées et collectivités), dans le secteur de la création et de l'entretien.

Salarié en propriétés privées...



un service d'information et d'orientation vous aide à définir votre parcours

contactez-nous  
05 53 65 17 53

### LES avantages

- Un statut et un salaire
- Un contrat d'apprentissage avec salaire évolutif versé par l'entreprise (à partir de 39% du SMIC)
- Une expérience professionnelle reconnue
- Aides pendant la formation (hébergement, restauration, permis)
- Aides de l'état pour l'employeur
- Délivrance :
  - Diplôme de SST (sauveteurs, secouriste du travail)
- Un 1<sup>er</sup> équipement pris en charge par la branche professionnelle

### L'accompagnement

- Entretien individuel initial
- Bilan des acquis et compétences
- Valorisation du vécu en entreprise
- Parcours personnalisés sur 1 an

### LES conditions d'admission

- CAP ou CAP agricole ou d'un niveau 3
- Avoir entre 16 et 30 ans
- Accueil travailleurs handicapés (Prendre Contact avec le référent handicap de notre CFA)

### LA mobilité à l'étranger

- Possibilité de 2 semaines minimum de stage professionnel en Union Européenne avec le programme ERASMUS+
- Expérience professionnelle validée dans le CV (EUROPASS)

### L'hébergement

- Hébergement assuré dans notre internat
- Restauration au CFA

Plus d'infos sur notre site internet

[www.agrocampus47.fr](http://www.agrocampus47.fr)

